



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2019-1-10-2

Séance du vendredi 18 janvier 2019

POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2019

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme LUTENBACHER donne procuration à M. FERRARI.

Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH.

M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.

Mme ORLANDI donne procuration à M. WITH.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU les articles L 262-1 et R 262-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles relatifs au Revenu de Solidarité Active,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2018-6-4-1/ n°CD-2018-6-10-1 du 14 décembre 2018 portant sur la Politique de la Solidarité,
- VU les demandes de subvention présentées par l'association CIAREM en date du 8 novembre 2018 et du 22 novembre 2018,
- VU les demandes de subvention présentées par l'association CONTACT PLUS en date du 14 novembre 2018 et du 16 novembre 2018,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la 10^{ème} commission lors de sa réunion en date du 11 janvier 2019,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Accorde, au titre des crédits d'insertion de l'année 2019 :

- des subventions pour deux postes de conseillers relais-entreprises, soit 40 000 € à l'association Ciarem et 40 000 € à l'association Contact Plus, pour un montant total de 80 000 €,
 - des subventions de fonctionnement à l'association Ciarem et à l'association Contact Plus, porteurs des actions telles que définies dans le tableau annexé à la présente délibération, pour un montant total de 736 363 €,
- Approuve les conventions afférentes à conclure avec l'association Ciarem et l'association Contact Plus, jointes en annexe à la présente délibération, relatives à l'octroi de ces subventions et autorise la Présidente du Conseil départemental à les signer,
- Autorise la Présidente du Conseil départemental à signer tout document relatif à la mise en œuvre opérationnelle de l'action des conseillers relais-entreprises,
- Précise que la dépense sera prélevée sur la ligne budgétaire prévue au budget primitif 2019, programme H 812, chapitre 017, fonction 564, nature 6574, code programme 3048.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité